

Rassemblement du Collectif migrants 34 devant la préfecture

Date : 29-05-2017



Montpellier Poing Info, le 29 mai 2017 - Cet après-midi, le Collectif Migrant-e-s Bienvenue 34 à organisé un rassemblement d'une cinquantaine de personnes face a la préfecture pour protester contre le "dublinage" des demandeurs d'asile.

L'accord Dublin 3 veut en effet que la demande d'asile soit faite dans le pays d'arrivée en Union Européenne. Cependant même si la France n'est pas le pays d'arrivée, la Préfecture peut prendre la décision d'examiner la demande d'asile.

Le communiqué du collectif :

Prendre sa part pour l'accueil des réfugiés

La France en est à peine à plus de 10% de ses engagements

Ils sont moins de 10, entrés par un autre pays européen, qui risquent d'être renvoyés !

Samedi matin, 20 mai 2017, sur France inter, Delphine Simon relatait les propos tenus par Benjamin Griveaux, porte-parole de La république en Marche. Celui-ci indiquait que la France devait "prendre sa part" de réfugiés en provenance des pays de "première arrivée" : la Hongrie, la Grèce et l'Italie. Sur les 30.000 que la France s'était engagée à accueillir en 2015, Benjamin Griveaux précise qu'elle n'en avait accueilli que 6.000. Faux, lui a répondu Delphine Simon : d'après la Commission européenne, la France n'en a accueilli que 3.400 ; les 6.000, ce serait à peu près le nombre de personnes migrantes relocalisées pour toute l'Europe.

Alors oui, Monsieur le Préfet, en acceptant que les quelques demandeurs d'asile qui sont passés par un autre pays, avant d'arriver en France et particulièrement dans l'Hérault, puissent faire leur demande d'asile ici, vous contribuerez à ce que, simplement, la France prenne un peu mieux sa part et respecte ses engagements.

Monsieur le Préfet, l'accord Dublin, qui suppose qu'un demandeur d'asile doit faire sa demande dans le premier pays européen où il a laissé ses empreintes, n'a pas vocation à être appliqué à Montpellier : les quelques réfugiés concernés dans notre département doivent pouvoir déposer leur demande d'asile chez nous !

TOUS DOIVENT POUVOIR FAIRE LEUR DEMANDE D'ASILE CHEZ NOUS !